

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 17/04/2024

ID : 031-213105844-20240403-CCAS2024002-DE



Centre communal d'action sociale de Villemur-sur-Tarn

Rapport d'orientation budgétaire

Année 2024

Conseil d'administration
03/04/2024



PREAMBULE

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation légale pour les centres d'action sociale des collectivités territoriales qui comprennent au moins une commune de 3500 habitants et plus (article L 2312-1, D 2312-3 et L 5211-36 du CGCT).

Il a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Une délibération de l'assemblée délibérante prend acte du débat d'orientation budgétaire.

Celle-ci doit faire l'objet d'un vote. Par son vote, l'assemblée délibérante prend acte également de l'existence du rapport d'orientation budgétaire.

La délibération du DOB, comme toutes les autres, doit être transmise au contrôle de légalité.



Table des matières

PREAMBULE	1
PARTIE I : CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER NATIONAL	3
PARTIE II : SITUATION FINANCIERE DU CIAS AU 31/12/2023	6
PARTIE III : ELEMENTS PREVISIONNELS DU BUDGET 2024.....	7

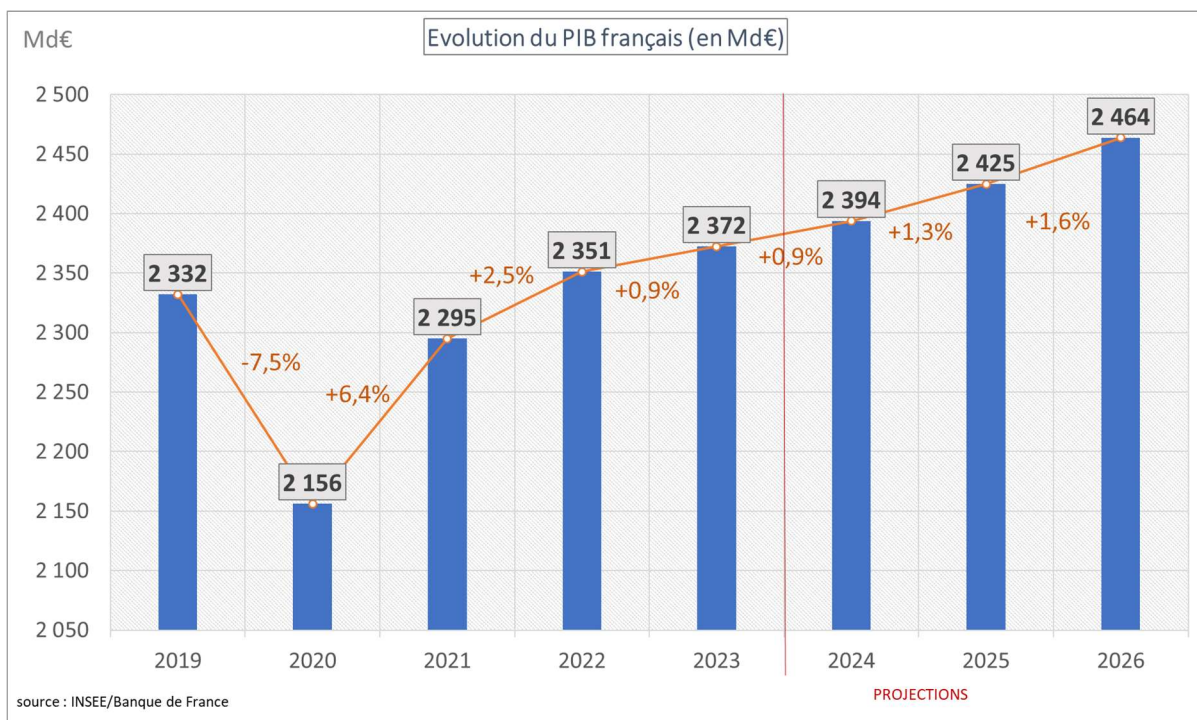
PARTIE I : CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER NATIONAL

L'année 2020 a été marquée par un repli économique important en France, comme à l'international, suite à l'apparition de l'épidémie de Covid-19. Les mesures prises cette année-là (confinements de plusieurs semaines, fermeture des commerces dits « non essentiels », etc.) ont impacté très fortement tous les secteurs de l'économie française, européenne et, plus largement, mondiale. La France affiche en 2020 un PIB en net recul (-7,5%) par rapport à 2019, plus important que celui affiché par la Zone Euro (-6,7%).

La levée des confinements et la réouverture de la plupart des établissements accueillant du public ont permis un rebond économique important en 2021 avec un PIB français en hausse de +6,4% par rapport à 2020.

Depuis le début de l'année 2022, marquée notamment par la guerre en Ukraine, l'activité mondiale a ralenti et l'inflation s'est généralisée. Cette situation a conduit d'une part les principales banques centrales à resserrer leurs politiques monétaires et d'autre part les gouvernements à prendre des mesures budgétaires visant à limiter l'impact de la hausse des prix, notamment sur l'énergie.

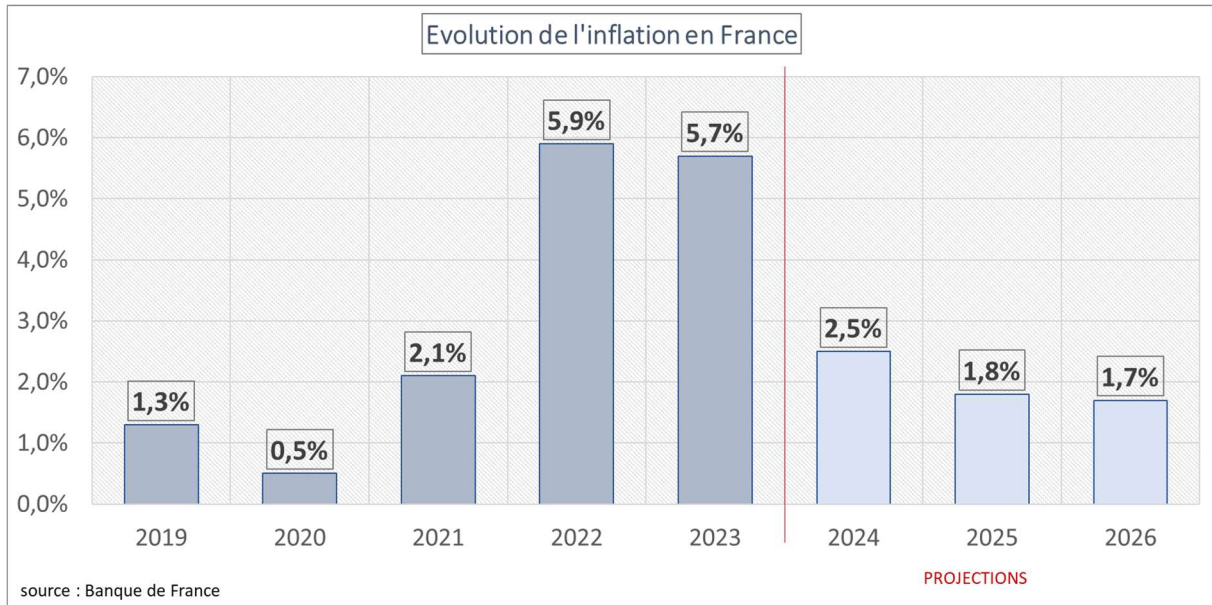
Le PIB s'en trouve affecté avec une progression relativement mesurée entre 2022-2024 mais plus soutenue pour les années suivantes.



L'année 2023 a été marquée par un niveau d'inflation encore élevés et le maintien, par les banques centrales, de la hausse des taux directeurs pesant sur les indicateurs économiques et confirmant le ralentissement de la croissance.

Les projections de la Banque de France anticipent un repli de l'inflation à court terme avec une hausse des prix estimée à 2,5% en 2024. Pour les années suivantes, l'institution table sur un

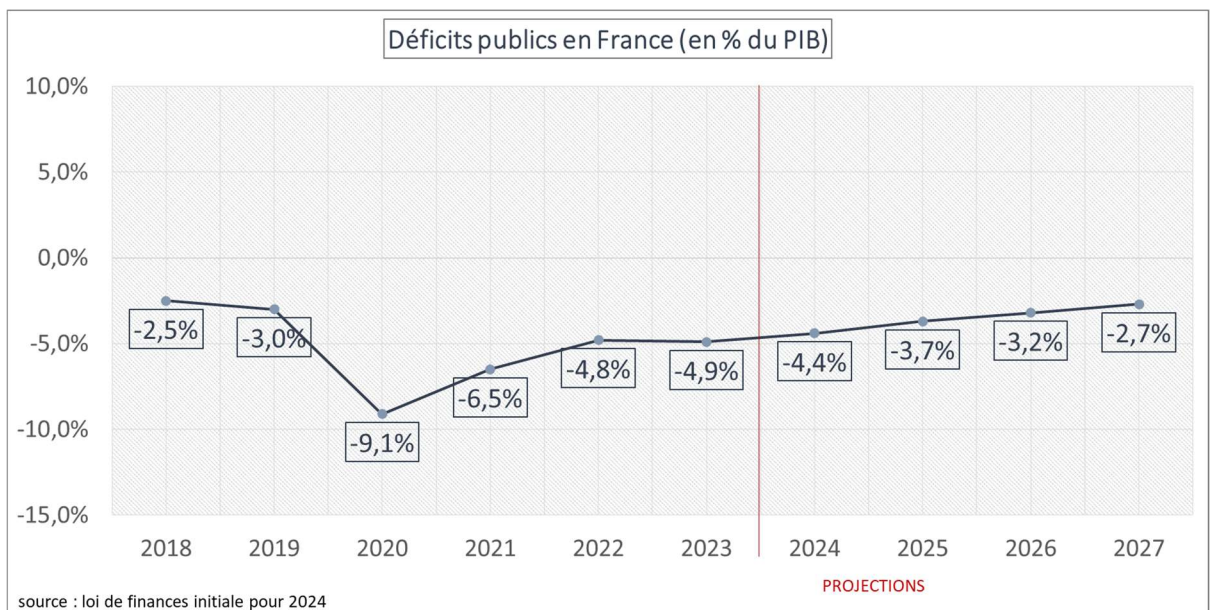
retour progressif de l'inflation vers le taux cible de la Banque centrale européenne (BCE) de 2%, mais encore supérieur au taux constaté en 2019 (1,3%).



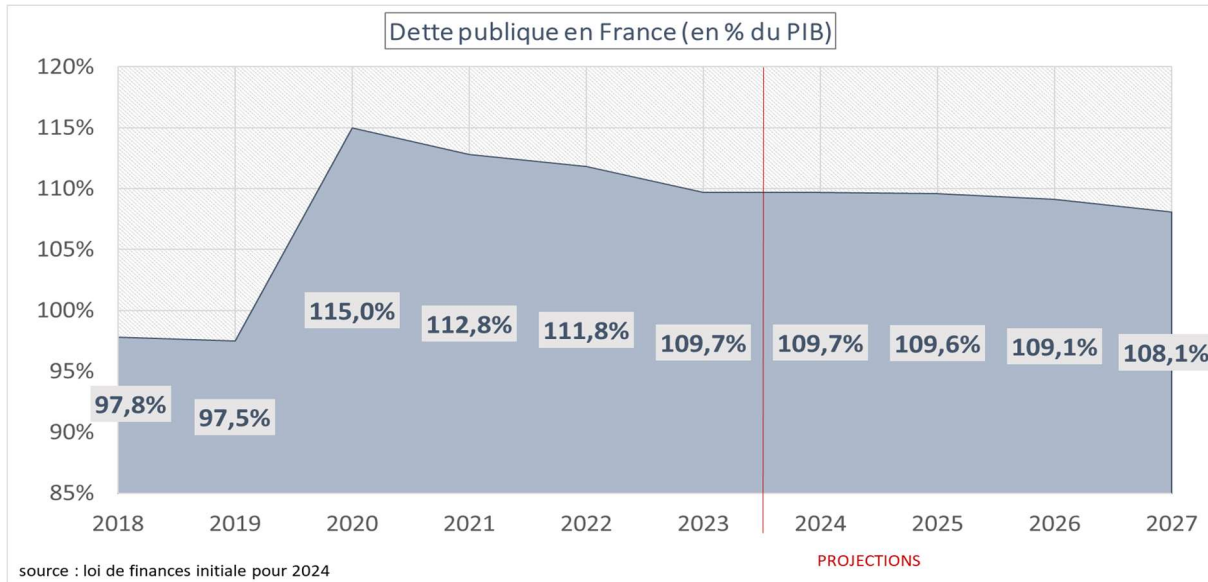
L'OCDE a eu l'occasion de souligner la forte et rapide mobilisation des gouvernements face à la crise sanitaire. Les mesures prises, nécessaires pour éviter un désastre social, ont cependant dégradées lourdement les finances publiques. Le coût de ces mesures est estimé par le Gouvernement à 424 Md€ sur trois ans (158 Md€ en 2020, 170 Md€ en 2021 et 96 Md€ en 2022). Dans ces conditions, le déficit public et la dette publique se sont creusés de manière conséquente.

Le Gouvernement français, dans la loi de programmation des finances publiques 2023-2027, prévoit une résorption progressive du déficit public chaque année.

La loi de finances initiale pour 2024 s'inscrit dans ce cadre. Notons toutefois que le déficit attendu pour 2027 (-2,7%) est supérieur à celui observé en 2018 (-2,5%).



La dette publique a également bondi, dépassant pour la première fois les 100% du PIB et plafonnant en 2020 à 115% du PIB. La France arrive ainsi en cinquième position des pays de la Zone Euro les plus endettés après la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne.



PARTIE II : SITUATION FINANCIERE DU CIAS AU 31/12/2023

Le compte administratif affiche un résultat positif en 2023 :

- Section de fonctionnement : +3 830,47€
- Section d'investissement : + 1 314,26€

FONCTIONNEMENT (en €)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat reporté des années antérieures		9 878,65	9 878,65
Résultat de l'exercice 2023	41 938,46	35 890,28	- 6 048,18
Résultat de fonctionnement au 31/12/2023	41 938,46	45 768,93	3 830,47

INVESTISSEMENT (en €)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat reporté des années antérieures		1 314,26	1 314,26
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-
Résultat d'investissement au 31/12/2023	-	1 314,26	1 314,26

Les recettes se composent :

- De l'excédent des années antérieures : 9,9 k€ ;
- De la subvention versée par le budget principal de Villemur-sur-Tarn : 22 k€ ;
- Des loyers perçus : 10,7 k€
- De la participation des aînés au voyage séniors : 3,1 k€.

Pour les dépenses, il s'agit principalement :

- Des aides versées par le CCAS : 23,6 k€ ;
- Du repas des séniors : 5,8 k€ ;
- Du voyage des séniors : 4,9 k€.

PARTIE III : ELEMENTS PREVISIONNELS DU BUDGET 2024

Les recettes de fonctionnement affichent une légère progression en 2024 (-4 100€). Elles se composent :

- Des excédents des années antérieures : 3,8 k€ ;
- Des loyers perçus : 11 k€ ;
- De la participation des aînés au voyage séniors : 4 k€ ;
- De la subvention versée par le budget principal de Villemur-sur-Tarn : 31 k€.

Recettes de fonctionnement (en €)	BP 2023	BP 2024
TOTAL	45 900,00	50 000,00
Dotations et participations	26 031,35	35 169,53
Autres produits	9 990,00	11 000,00
Excédent des années antérieures	9 878,65	3 830,47

Les dépenses de fonctionnement progressent aussi légèrement. Il s'agit :

- Des aides versées par le CCAS : prévision de 26 k€ ;
- Du repas des séniors : 6 k€ ;
- Du voyage des séniors : 5,5 k€ ;
- D'une action de sensibilisation à la sécurité routière : 1 k€.

Dépenses de fonctionnement (en €)	BP 2023	BP 2024
TOTAL	45 900,00	50 000,00
Charges générales	10 754,26	14 000,00
Autres charges	35 145,74	36 000,00